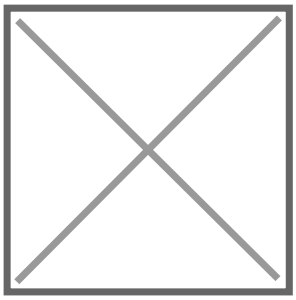
APPEL D’OFFRE

Constitution d'une base de données d’entreprises pouvant être contractées en période d’urgence déclarée durant l’exercice fiscal 24 – 25



Fonds d’Assistance Économique et Sociale (FAES)

Portée : |
Avis n° :
Date de parution : 05/06/2025 | **Date de clotûre :** 19/06/2025

Domaine d'activité : Services

NOM ET ADRESSE DE L'ORGANISME

Fonds d’Assistance Économique et Sociale (FAES)

DESCRIPTION

FONDS D’ASSISTANCE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE (FAES)

Avis de Préqualification

Autorité Contractante : Fonds d’Assistance Economique et Sociale (FAES)

Cet avis a pour objet d'identifier et d'enregistrer les Candidats nationaux pouvant être contractés dans le cadre de marchés de Travaux, de Fournitures et de Services pour prévenir ou atténuer les conséquences d'une catastrophe naturelle ou tout cas de force majeure nécessitant les interventions des pouvoirs publics sans délai. En conséquence, il vise à mitiger les risques pouvant découler d’une réaction tardive des pouvoirs publics, susceptible d’occasionner la perte de vies et biens, dans le contexte d'un état d'urgence déclaré. Aujourd’hui, la possibilité de l’effondrement total de l’appareil étatique suite à l’instrumentalisation de la grogne populaire par des groupes criminels constitue un risque bien réel motivant cette initiative.

Les entreprises, fournisseurs et consultants intéressés à être enregistrés et préqualifiés par le Fonds d'Assistance Économique et Sociale (FAES), en vue de leur éventuelle sélection pour des marchés de travaux, de fournitures ou de services dans le cadre d'un état d'urgence déclaré, sont invités à retirer un exemplaire du Dossier de Préqualification et à soumettre leur candidature conformément aux formulaires y figurant.

La préqualification se fera sur la base des capacités techniques, financières et la localisation géographique des candidats évaluées de la façon suivante :

Marché de travaux : selon leurs équipements, expériences, qualifications de leur personnel technique, leur capacité financière en considérant la localisation géographique de ces derniers dans un contexte où l'interconnexion des départements ou régions n'est point garantie par les forces de sécurité.

Marché de fournitures : selon leurs expériences, stocks, capacité financière et la localisation géographique du siège social et des annexes ou succursales.

Marché de services : selon leurs expériences, qualifications de leur personnel technique, leur capacité financière et la localisation géographique du siège social et des annexes ou succursales.

Le dossier pour la Préqualification peut être retiré à partir du 05 juin 2025 durant les heures de travail, auprès du Fonds d'Assistance Economique et Social (FAES) à l'adresse suivante : No 1, Delmas 75 (Bureau de la Passation de Marchés).

Il peut aussi être sollicité en écrivant à l'adresse suivante : marchesfaes@faes.gouv.ht

Les candidatures doivent être soumises sous pli cacheté, en un (1) original et deux (2) copies, au Bureau de la Passation de Marchés du FAES, au plus tard le 19 juin 2025 à 11 h 59 a.m. Aucun dossier ne sera accepté après l'heure limite.

Toute demande de renseignement complémentaire devra être adressée par écrit, à l'attention de Monsieur Serge Gabriel COLLIN, Personne Responsable des Marchés, au plus tard le 16 juin 2025.

Serge Gabriel COLLIN

Directeur Général